

SENAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 1^{er} MAI 1877.

Rapport de la Commission des Travaux Publics, chargée d'examiner le Projet de Loi contenant le Budget du Ministère des Travaux Publics, pour l'exercice 1877.

*(Voir le N^o 103, session 1875-1876 et les N^{os} 76 et 105, session 1876-1877
de la Chambre des Représentants, et le N^o 47 du Sénat.)*

Présents : MM. le BARON DE LABBEVILLE, le BARON DE WOELMONT, le VICOMTE DE NAMUR D'ELZÉE, PIRET-GOBLET, et le COMTE DE MERODE WESTERLOO, Vice-Président-Rapporteur.

MESSIEURS,

L'ensemble du Budget des Travaux Publics, examiné par votre Commission, n'a donné lieu à aucune discussion de principes. L'attention de votre Commission s'est portée sur un objet qui a vivement préoccupé l'opinion publique dans ces derniers temps, le tunnel de Braine-le-Comte. Après tout ce qui a été dit et imprimé sur l'absence de solidité de cet ouvrage, votre Commission considère comme très désirable qu'une visite minutieuse et officielle en soit faite par des hommes compétents, pris en partie en dehors de l'Administration et que leur rapport soit imprimé et rendu public. De la sorte, la responsabilité du Gouvernement et des Chambres législatives serait mise à couvert.

Dans la réponse faite par M. le Ministre des Travaux Publics et insérée dans le rapport de la Section centrale de la Chambre des Représentants, à la demande de renseignements sur les travaux du chemin de fer d'Athus à Charleroi, il n'est rien dit relativement au tracé de la ligne entre la Meuse et Mettet.

La Commission ne saurait trop engager le Gouvernement à adopter le tracé tel qu'il a été primitivement fixé et de respecter les droits acquis des populations que doit desservir cette voie qui, d'après l'Exposé des motifs, doit être la plus courte possible, afin de rapprocher les grands centres de production et de consommation.

Une pétition de plusieurs Wateringues de la Flandre occidentale, représen-

(2)

tant un vaste territoire de près de 39 mille hectares d'excellentes terres arables, expose de la manière la plus pressante, les dangers que font courir à notre côte maritime entre Nieuport et Knoeke l'état défectueux des travaux, qu'elle appelle le système *offensif* et *défensif*, destiné à protéger cette vaste contrée contre les envahissements de la mer. Votre Commission a été frappée des faits qui sont signalés dans cette pièce et, vu l'importance qui se rattache à ce grave intérêt, véritablement national, elle demande à M. le Ministre des Travaux Publics d'ouvrir une enquête spéciale et approfondie sur la situation de cette partie du pays et des dangers qu'elle peut offrir.

Une pétition de la commune de Mariakerke-ter-Zee, demandant l'exécution prompte de travaux à effectuer aux dunes de cette localité, sera déposée sur le bureau du Sénat pendant la discussion du Budget et renvoyée ensuite au Ministre compétent.

Tels, sont, Messieurs, les quelques points qui ont particulièrement occupé votre Commission, à l'occasion des divers chapitres du Budget soumis à son examen et dont l'ensemble, composé uniquement de dépenses d'administration, d'exploitation ou d'entretien, a été adopté par elle sans observations.

Le Vice-Président-Rapporteur,
Comte DE MERODE WESTERLOO.